

## AVIS PUBLIC



### ERRATUM

#### DEMANDE DE DÉMOLITION

Les personnes intéressées sont priées de noter que l'avis public paru dans le journal *Le Devoir*, le 23 juin dernier, relativement à la demande de certificat d'autorisation de démolition concernant l'immeuble sis au 2229, rue Sainte-Catherine Est comportait une erreur. Le projet de réutilisation du sol prévoit une construction d'un bâtiment de 5 étages et non de 3 étages.

Montréal, le 30 juin 2012

M<sup>e</sup> Domenico Zambito  
Secrétaire d'arrondissement

D000260160\_001.55UE9A 28/06/12 15:22